

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2026-36

En exercice 19

Présents 15

Pouvoirs 3

Séance du 21 mai 2026

Date de la Convocation

13/05/2026

Date de l'affichage

13/05/2026

L'an deux mil vingt-six,

et le vingt et un mai,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Résidence le Colombier

Validation PRO/DCE et plan de  
financement

Présents : MONNET Brigitte, PICARD Vincent, NICOLET Audrey, BONNIER Jacques, MARCHAND Claudine, BAUDET Sophie, CHAILLET Marie-Noëlle, DILIGENT Coralie, HAUBRUGE Christopher, PACOU Isabelle, PELLICIOLI Anthony, PULICE Morgane, ROCHET Jean-Louis, ROGER Denis, ROUSSE Emmanuelle

Absents : BENOIT Jérôme, BLANCHOT Xavier (pouvoir à BONNIER Jacques), LAINE Anthony (pouvoir à PICARD Vincent), ROUCHE Irène (pouvoir à MONNET Brigitte).

Secrétaire de séance : PACOU Isabelle

Entendu l'exposé de Monsieur l'Adjoint en charge des bâtiments,

Vu les délibérations prises antérieurement pour l'opération citée en objet et notamment :

- Celle du 23 juillet 2024 confiant la maîtrise d'œuvre de l'opération au SIDEC du Jura,
- Celle du 18 novembre 2024 validant l'APD pour un montant de travaux de 338 608,00 € HT pour une isolation par l'extérieur, le changement des menuiseries, la réfection de la ventilation et le changement des radiateurs électriques,
- Celle du 1<sup>er</sup> décembre 2025 réévaluant les objectifs des travaux pour faire suite aux diagnostics de performance énergétique et à l'étude technico-économique, il est décidé de retenir le scénario 2 présenté par le SIDEC du JURA
- Celle du 20 janvier 2026 validant la phase APD et demande de subventions

Considérant le PROJET établi et transmis par la maîtrise d'œuvre le 13 mai 2026, estimant le montant des travaux à 659 199,80 € HT, soit un montant toutes dépenses confondues de 872 046,02 € TTC, détaillées dans le plan de financement annexé à la présente délibération.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

Article 1 : **APPROUVE** le PROJET établi par le maître d'œuvre et estimant les travaux à 659 199,80 € HT, soit un montant toutes dépenses confondues de 872 046,02 € TTC, détaillées dans le plan de financement annexé à la présente délibération.

Article 2 : **DEMANDE** au SIDEC de constituer le dossier de consultation des entreprises.

Article 3 : **VALIDE** le plan de financement annexé à la présente délibération et autorise la Maire à faire les demandes de subventions correspondantes

Article 4 : **AUTORISE** la Maire à lancer la procédure de consultation auprès des entreprises.

Article 5 : **AUTORISE** la Maire à signer tout document relatif à l'opération et délègue tous les pouvoirs dévolus à l'acheteur par le Code de la Commande Publique nécessaires à la passation et l'exécution dudit marché, y compris la passation des avenants quel que soit leur montant, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Article 6 : **S'ENGAGE** à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 21/05/2026

POUR EXTRAIT CONFORME

La Maire, MONNET Brigitte



Envoyé en préfecture le 27/05/2026

Reçu en préfecture le 27/05/2026

Publié le

ID : 039-938363520-20260521-2026\_36-DE



## Commune Nouvelle de VAL SONNETTE

## Opération 249014T - Amélioration thermique logements du Colombier - SAINTE-AGNES

21/05/2026

## Plan de financement prévisionnel de l'opération - Stade PRO

DÉPENSES	
Coûts construction	Montant en € HT
lot 1 - VRD	31 005,10 €
lot 2 - Charpente couverture zinguerie	52 433,10 €
lot 3 - Menuiseries extérieures	99 880,00 €
lot 4 - Isolation par l'extérieur - plâtrerie - peinture	156 701,30 €
lot 5 - Chaufferie et réseau de chauffage	217 427,30 €
lot 6 - Électricité	15 975,00 €
lot 7 - Chauffe Eau Thermodynamique & VMC	85 778,00 €
<b>Total en € HT coût travaux</b>	<b>659 199,80 €</b>

Dépenses annexes à ajouter	
Honoraires du maître d'œuvre SÍDEC	30 820,00 €
Plus value honoraires MOE SÍDEC	6 164,00 €
BE thermique	8 000,00 €
Bureau de contrôle	4 700,00 €
Coordonnateur Sécurité Santé (CSPS)	2 970,00 €
OPC	9 440,00 €
Diagnostic Amiante & Plomb	2 683,33 €
DPE initial	2 480,00 €
DPE projeté	800,00 €
DPE après travaux (final)	2 480,00 €
Frais de publicité	2 000,00 €
Assurance Dommage Ouvrage (1,5%)	9 888,00 €
Branchements divers	5 000,00 €
Révision des prix (2%)	13 184,00 €
Frais divers et imprévus (5%)	32 959,99 €

<b>Coût total dépenses annexes</b>	<b>133 569,31 €</b>
------------------------------------	---------------------

<b>Coût total toutes dépenses confondues en € HT</b>	<b>792 769,11 €</b>
TVA 10%	79 276,91 €
<b>Coût total toutes dépenses confondues en € TTC</b>	<b>872 046,02 €</b>

Recettes	
Subventions escomptées	
Etat DETR 2025	240 000,00 €
CD 39 - aide aux logements	128 000,00 €
ADEME COTeNR	21 840,00 €
<b>Total prévisionnel subventions escomptées</b>	<b>389 840,00 €</b>
FCTVA	Non éligible
Autofinancement	482 206,02 €
<b>Coût total toutes dépenses confondues en € TTC</b>	<b>872 046,02 €</b>

**LOYERS (fixé par délib du 18/11/2024)**  
 Globalité des 16 logements

Mensuels	4 500 €
Annuels	54 000 €
Sur 3 ans	162 000 €